

Discours de Poul Hartling (Stockholm, 6 mars 1969)

Légende: Le 6 mars 1969 à Stockholm, Poul Hartling, ministre danois des Affaires étrangères, prononce devant le Conseil nordique un discours sur la coopération des quatre pays membres en matière économique.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Edoardo Martino, EM. Coopération nordique 1967-1969, EM 58.

Copyright: (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_poul_hartling_stockholm_6_mars_1969-fr-a70a2e14-193a-4199-a305-427f11864606.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Discours de Poul Hartling (Stockholm, 6 mars 1969)

Quand au cours de la réunion du Conseil Nordique à Oslo l'année dernière le gouvernement danois prit l'initiative d'entamer des négociations sur une communauté économique nordique, j'ai dit dans un exposé que les pays nordiques devaient rester eux-mêmes mais ne devaient pas se suffire à eux-mêmes.

C'est pourquoi il nous faut collaborer et développer notre coopération. Mais j'ai ajouté qu'une communauté nordique ne pouvait pas non plus se suffire à elle-même.

Pendant nos délibérations il convient de souligner fortement ce point de vue.

Une communauté économique nordique ne signifie pas la tentative d'un isolement ou d'une séparation du monde environnant. La coopération nordique ne doit pas faire preuve de suffisance.

Il serait d'ailleurs insensé et illogique de voir dans la coopération une tendance à l'isolement.

Nous discutons justement la communauté nordique parce que nous reconnaissons que nous ne pouvons rester seuls ni nous suffire à nous-mêmes. Nous avons pris cette initiative comprenant que l'intégration est une nécessité pour les états modernes.

Mais en le reconnaissant on ne peut pas en même temps travailler dans une voie opposée et essayer de dire que l'intégration s'arrête aux pays nordiques.

Il est donc utile de maintenir que tout le débat sur la coopération a commencé à la condition que cette coopération soit tournée non seulement vers l'intérieur mais aussi vers l'extérieur.

Je voudrais expliquer trois des conditions posées par cette réunion.

La première: A la réunion de Copenhague en avril l'an passé, il a été établi que "comme auparavant, il ne fallait pas que la coopération nordique élargie s'étendît à la politique extérieure ni à la politique de sécurité des quatre pays". Nous continuons à élaborer en partant de cette base. Cela ne veut pas dire que nous ne souhaitons pas une coopération étroite entre les pays nordiques, au sein des Nations Unies, au Conseil de l'Europe, vis-à-vis des pays en voie de développement, etc. Mais simplement que dans ces domaines les pays nordiques se consulteront comme jusqu'ici sans obligations précises et que la base de la coopération nordique étendue établie par un traité n'englobera pas nos activités dans ces domaines.

Notre objectif est une coopération obligatoire établie dans des cadres fixes du domaine économique, si l'on veut: une union économique. Le rapport des fonctionnaires a défini les domaines que cette coopération pourra comprendre. En considérant chacun de ceux-ci, il ressort clairement que la coopération ne prévoit sur aucun de ces points une modification ou une adaptation à la politique extérieure et de sécurité existante des pays nordiques et qu'il n'y a aucune raison de croire qu'un développement, même important, de la coopération dans ces domaines modifierait cet état de choses.

Il faut rappeler à ce sujet que nous avons déjà une coopération étendue dans le domaine économique et que celle-ci se développerait aussi - quoiqu'à un rythme plus lent - sans un traité de coopération nordique. Si nous désirons donner à la coopération future un cadre fixé par un traité, c'est pour pouvoir utiliser le mieux possible nos ressources productives communes et pour élaborer grâce à la coopération un plan commun pouvant permettre d'atteindre plus rapidement les buts du développement économique visés par chacun de nous. Même si, du côté danois, nous attachons la plus grande importance aux perspectives à long terme, il n'y a aucune raison de maintenir que la réalisation de ces projets engendrerait une modification de la place du Danemark ou d'un autre pays nordique dans la politique extérieure. Je crois qu'on est d'accord sur ce point dans tous les pays nordiques, et les spéculations sur d'autres visées sont erronées.

La deuxième: Nous maintenons la condition de la décision prise à la réunion de Copenhague en avril selon laquelle la coopération doit être établie de manière "à faciliter la participation ou la coopération des quatre

pays à un marché européen élargi." Comme il a été dit du côté danois, nous estimons que la coopération nordique pourra être établie de sorte à pouvoir et se développer seule et - lorsque les possibilités en Europe le permettront - s'adapter à une coopération économique européenne élargie, de la manière souhaitée de part et d'autre. La base de la coopération nordique doit donc être établie de telle manière que, le moment venu d'un développement positif de la situation européenne, il ne surgisse pas de problèmes ou qu'il n'y ait rien de fâcheux à réviser la base de cette coopération. C'est un malentendu de parler dans cette situation de la rupture de la coopération nordique, il faut au contraire parler d'une adaptation naturelle conforme à nos désirs.

En même temps, je voudrais souligner que notre politique européenne n'entrera d'ailleurs pas dans la coopération projetée. A ce sujet aussi chaque pays participant pourra élaborer sa politique suivant son désir et, selon moi, ceci ne peut soulever aucun problème. Le Danemark pour sa part participera positivement aux activités politiques européennes au Conseil de l'Europe et aux autres forums où ces questions sont traitées. Il existe des activités dans le domaine voisin de l'économie et de la politique mais, là aussi, je crois qu'il ne surviendra aucun désaccord entre les pays nordiques. Si par exemple les six pays du Marché Commun demanderont en son temps des commentaires à leurs projets quant à la coopération technologique en Europe, je suppose que nous présenterons tous - si nous le désirons - nos points de vue et que nous participerons à ce sujet à une future réunion des ministres. Il en est de même si dans d'autres domaines analogues il est question d'un large contact européen au niveau des experts ou des ministres. En ce qui concerne le Danemark nous ne désirons pas faire naître de doute sur notre franche volonté de participer comme jusqu'ici à former une Europe dont la collaboration pacifique avec d'autres pays assure un meilleur avenir aux peuples européens dans la liberté et la paix.

Il est important enfin de rappeler la troisième condition de la réunion de Copenhague en avril, à savoir: "que la coopération doit être conforme aux efforts des quatre pays de développer leurs relations commerciales avec les pays tiers et de libéraliser le commerce mondial et qu'il faut prendre en considération les intérêts des pays en voie de développement." Personne ne doit douter que les pays nordiques mèneront comme jusqu'ici une politique tournée vers l'extérieur et s'efforceront d'adapter leurs relations économiques afin qu'il existe les conditions d'un échange toujours croissant avec d'autres pays. Comme nous l'avons constaté pour d'autres groupements de nature analogue, la coopération du Nord ne doit pas se faire au détriment des intérêts traditionnels des autres pays. Au contraire, il faut espérer que comme jusqu'ici le Nord sera en tête d'un développement libéral des relations économiques avec les pays tiers. Et notamment dans le travail de développement de la coopération économique du Nord nous n'oublierons pas nos engagements envers les pays en voie de développement.

Afin d'éviter tout malentendu il est important de mettre en pleine lumière notre attitude face aux autres pays. Toutes les spéculations sur les modifications des conditions fixées lors de la réunion de Copenhague en avril sont, à mon avis, erronées et par conséquent superflues. Il est important que nous en rendions compte tant dans nos discussions internes que dans nos entretiens avec d'autres pays sur les aspects de cette coopération nordique.